



LES TRAVAUX DE L'INSTITUT DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES DU CAMEROUN (I. R. CAM.)

L'Institut de Recherches Scientifiques du Cameroun (I.R.C.A.M.) vient de publier son Rapport annuel pour l'année 1962. Cet important document de 104 pages permet de faire le point sur les activités de cet organisme essentiel de recherche scientifique au Cameroun.

Créé par Arrêté du 20 décembre 1949, l'I.R.C.A.M. s'était vu assigner une triple mission :

1. — Susciter, faciliter et coordonner les recherches scientifiques intéressant le Cameroun et destinées à accroître son développement économique et social ;
2. — D'en poursuivre, le cas échéant, l'exécution dans ses propres laboratoires, de réunir des collections et de constituer une documentation scientifique, de procéder à la publication des travaux de recherches ;
3. — D'assurer la liaison avec les organismes scientifiques des pays africains et, par l'intermédiaire de l'ORSTOM, avec les organismes scientifiques étrangers et internationaux.

Aucun changement n'est venu depuis lors modifier le statut initial de l'I.R.C.A.M. et le texte sus-mentionné continue à régir les rapports de l'I.R.C.A.M. / ORSTOM avec le Gouvernement Camerounais. L'I.R.C.A.M. dépend toujours conjointement de l'Office de la Recherche Scientifique Outre-Mer (ORSTOM) français et, depuis septembre 1961, du Ministère des Finances et du Plan camerounais à qui il incombe d'exercer la tutelle sur l'établissement scientifique. Le statut de l'I.R.C.A.M. ne peut d'ailleurs pas changer avant l'établissement d'une Convention de Coopération en matière de Recherche Scientifique et Technique entre la République Fédérale du Cameroun et la République Française.

A l'heure actuelle, l'I.R.C.A.M. cumule les attributions en matière de recherches tant dans le domaine des sciences pures que des sciences humaines, puisque les biens et les attributions de l'ancien IFAN-Cameroun (Institut Français d'Afrique Noire) lui ont été confiés en 1958, à l'exception de la gestion des Musées nationaux qui est placée sous le contrôle du Ministère de l'Éducation Nationale.

Depuis l'indépendance les impératifs du développement économique, culturel et social du Cameroun ont porté l'attention des autorités sur l'importance de la recherche scientifique. Un nombre croissant d'études sont demandées à l'Institut qui a l'avantage d'être établi depuis 12 ans, d'avoir constitué une

CLICHÉ IRCAM



Bibliothèque

CLICHÉ IRCAM



Laboratoire de chimie (Pédologie)

CHRONIQUES

documentation substantielle et de posséder une équipe de chercheurs qui a l'expérience du pays.

L'année 1962 est incontestablement une année de développement général de l'IRCAM, dont le personnel d'encadrement passe de 21 à 27, le personnel d'exécution de 42 à 66, sans compter les temporaires des enquêtes et des stations réparties à travers le pays.

Cette expansion est également constatable du point de vue financier, puisque les dépenses de fonctionnement et d'équipement passent à 49.815.000 francs en 1962 contre 33.212.000 en 1961.

Si l'Institut s'est vu confier un nombre toujours croissant d'études tant par le Gouvernement camerounais que les entreprises privées, il ne travaille pas pour autant comme un bureau d'études. Les programmes généraux se poursuivent, augmentant les observations, les échantillons, les statistiques, les documents divers. Ce capital est soigneusement mis en ordre pour servir à faciliter les synthèses ou des études ultérieures de caractère plus fondamental. Depuis sa fondation, le rôle de l'IRCAM se situe certes au plan de la recherche d'inventaire, mais déjà s'ouvrent des perspectives de recherches orientées vers des problèmes plus complexes liés au besoin d'innovation du développement, qu'il s'agisse d'agronomie, de planification, d'hydraulique ou d'éducation alimentaire.

Le personnel de l'IRCAM se décompose en personnel d'encadrement : 16 chercheurs, 6 techniciens et 3 agents de l'Administration générale, et en personnel d'exécution : 1 assistant, 14 aides-techniques, des collaborateurs de recherche utilisés à titre temporaire à l'occasion d'enquêtes ; dactylos, mécaniciens et manoeuvres. Il faut ajouter au nombre des chercheurs un Expert cartographe détaché par l'O.N.U.

Les crédits mis à la disposition de l'IRCAM proviennent de six sources :

- 1°) budget de l'Etat du Cameroun = 9.977.000 francs ;
 - 2°) budget de l'ORSTOM = 94.350.000 francs ;
 - 3°) conventions d'études passées entre le Gouvernement Camerounais (Ministère du Plan) et l'ORSTOM sur financement FAC = 13.198.771 francs ;
 - 4°) - idem - sur financement FED = 3.499.615 francs ;
 - 5°) budgets d'études FIDES/FAC gérés par la Direction du Plan ;
 - 6°) conventions particulières avec des établissements publics ou des sociétés privées = 689.287 francs (ENELCAM et ALUCAM) ;
- Soit un montant de dépenses total de 121.814.909 francs.

Sur le plan matériel, un point noir demeure : la capacité des locaux de travail. Aucune construction n'est intervenue depuis 1958, ce qui constitue un déséquilibre par rapport aux progrès enregistrés par ailleurs. Comme l'indique le Rapport de l'IRCAM, « la capacité de l'infrastructure de travail a atteint et dépassé le point de saturation. » Mais un espoir est certain, celui de voir s'élever une nouvelle bibliothèque vaste et spacieuse, capable de mettre en valeur le très précieux fonds de documents conservés à l'Institut, ceci pour le plus grand profit des chercheurs, des visiteurs et des étudiants de l'Université de Yaoundé toujours plus nombreux à fréquenter l'actuel local.

Sur le plan de la recherche, l'IRCAM est divisé en trois Divisions et un Service, qui se subdivisent à leur tour en quatre sections spécialisées. Ce sont :

- 1) la Division « Sciences Médicales et Hygiène du Milieu » :
 - Section d'Entomologie Médicale ;
 - Section de Nutrition - Aliment ;
- 2) la Division « Ressources en Terres et en Eaux et Sciences de la Terre » :
 - Section de Pédologie ;
 - Section d'Hydrologie ;
- 3) la Division « Sciences Humaines » :
 - Section des Sciences Humaines ;
- 4) le Service de la Cartographie :
 - Cartographie ;
 - Océanographie.

Outre leur travail de recherche permanente, les différentes sections ont participé à des Programmes spécifiques relevant de leur compétence propre.

Section d'Entomologie Médicale :

- Programme Paludisme ;
- Programme Arbor Virus.

Section de Nutrition - Alimentation :

- Programme Enquête Alimentaire Nord-Cameroun (suite).

Section de Pédologie :

- Programme Prospection et Etudes Pédologiques (Nord, Centre et Makolo) ;
- Achèvement travaux cartographiques (1/100.000^{ème}) ;
- Carte Pédologique du Cameroun au 1/1.000.000^{ème}.

Section d'Hydrologie :

- Convention ENELCAM (Bassin versant Sanaga) ;
- Convention FAC (Bassin versant Djérem) ;
- Convention FED (Bassin versant Sanaga).

Section de Sciences Humaines :

- Géographie** : Etudes d'inventaires régionaux au 1/400.000^{ème} et au 1/100.000^{ème} dans le Nord et le Sud ; Atlas du Cameroun (suite) ; Etudes de structures agraires (Sud et Nord).

- Economie** : Commercialisation de la viande dans le Nord ; Commercialisation du poisson dans le Nord.

- Démographie** : Monographie démographique (région Makolo).

- Cartographie : Divers.

- Océanographie : Convention FAC (fonds chalutables Cameroun) ; (surexploitation des fonds) ; (exploitation crevettes).

Durant l'année 1962, l'IRCAM a fait paraître divers Rapports et Publications de caractère scientifique. Le lecteur trouvera la liste complète de ces documents dans notre rubrique bibliographique. L'Institut publie aussi une revue **Recherches et Etudes Camerounaises** au rythme de trois numéros par an. Cette revue a remplacé depuis 1960 l'ancienne publication de l'IFAN-Cameroun, **Etudes Camerounaises**. Nous analysons également la dernière livraison de la revue de l'IRCAM dans le présent numéro d'ABBIA. A rattacher aux publications de l'Institut le très important **Atlas du Cameroun** dont la première partie a été diffusée en avril 1961.

Tel est, sommairement résumé, le bilan du travail effectué par l'IRCAM durant l'année 1962. Nous publierons dans notre prochain numéro la liste des programmes de travaux prévus pour 1963.

CLICHÉ IRCAM



Laboratoire de chimie (Nutrition)

This article is Copyright and Distributed under the following license



**Attribution-NonCommercial-ShareAlike
CC BY-NC-SA**

This license lets others remix, tweak, and build upon your work non-commercially, as long as they credit you and license their new creations under the identical terms.

[View License Deed](#) | [View Legal Code](#)

**Cet article est protégé par le droit
d'auteur et distribué sous la licence
suivante**



**Attribution - Pas d'Utilisation
Commerciale - Partage dans les Mêmes
Conditions CC BY-NC-SA**

Cette licence permet aux autres de remixier, arranger, et adapter votre œuvre à des fins non commerciales tant qu'on vous crédite en citant votre nom et que les nouvelles œuvres sont diffusées selon les mêmes conditions.

[Voir le Résumé Explicatif](#) | [Voir le Code Juridique](#)

Copyright and Take Down notice

The digitized version of Abbia seeks to honour the original intentions of the paper publication. We continue to publish under the patronage of the Ministry of Arts and Culture: permission for this was given by the minister of Arts and Culture on 9 August 2019 Ref 1752/L/MINAC/SG/DLL/.. It has not proved possible to track down the surviving authors so we are making the material available under a more restrictive noncommercial CC license. We have setup a takedown policy to accommodate this. More details are available from [here](#).

La version numérisée d'Abbia vise à honorer les intentions originales de la publication sur papier. Nous continuons à publier sous le patronage du Ministère des Arts et de la Culture: permission a été donné par le ministre le 9 August 2019 Ref 1752/L/MINAC/SG/DLL/. Il n'a pas été possible de retrouver les auteurs survivants, c'est pourquoi nous rendons le matériel disponible sous une licence CC non commerciale plus restrictive. Nous avons mis en place une politique de démantèlement pour y faire face. Plus de détails sont disponibles [ici](#).